Habitants du pôle territorial d'Avranches, du Val de Sée et d'Isigny-le-Buat

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

avec l'**O**pération **P**rogrammée d'**A**mélioration de l'**H**abitat (OPAH)

RÉNOVER **ADAPTER** **ISOLER**



Conseils gratuits | Assistance technique
Montage des dossiers de subventions

C'est le moment de vous renseigner, contactez URBANIS

02 30 04 03 31 - rennes@urbanis.fr

Urbanis · Agence nationale de l'habitat · Liberté • Égalité • Fraternité République Française · Habiter Mieux · Région Normandie · Chèque Éco énergie Normandie · La Manche Le Département · Avranches · Saint-Martin-des-Champs

Habitants du pôle territorial d'Avranches, du Val de Sée et d'Isigny-le-Buat

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

RÉNOVER ADAPTER ISOLER



Conseils gratuits | Assistance technique
Montage des dossiers de subventions

C'est le moment de vous renseigner, contactez URBANIS

02 30 04 03 31 - rennes@urbanis.fr

Urbanis · Agence nationale de l'habitat · Liberté • Égalité • Fraternité République Française · Habiter Mieux · Région Normandie · Chèque Éco énergie Normandie · La Manche Le Département · Avranches · Saint-Martin-des-Champs

UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) DU 1ER JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2025 :

Pour votre projet de **rénovation de logement**, avec l'OPAH, bénéficiez d'un **accompagnement technique** et de **subventions, sous conditions**.
Un projet ? **Je contacte URBANIS**, chargé d'accompagner chaque propriétaire tout au long du projet, pour fixer **un rendez-vous en permanence**.
URBANIS se charge des études technique et des diagnostics (énergétique, accessibilité, dégradation du logement…), des recherches de financement et du dépôt des dossiers de subventions.

⚠ **Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt des demandes de subventions**

POUR QUELS TRAVAUX ?

- **La rénovation énergétique**
  (changement de chauffage, isolation, VMC…)
- **L'adaptation des logements à la perte d'autonomie liée au handicap ou au vieillissement**
  (travaux salle de bain, installation d'ascenseur privatif…)
- **L'habitat indigne ou très dégradé**
  (travaux lourds permettant la décence des logements)
- **La lutte contre la vacance** (pour des logements vacants depuis plus de 2 ans et principalement en centre-bourg, travaux d'amélioration énergétique ou d'adaptation)
- **La création de logement locatif social**
  (travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation, …)

Création direction communication CA Mont Saint-Michel - Normandie - Illustrations Freepik - IPNS sur papier recyclé

Permanences sur rendez-vous :

Avranches :
Siège de la communauté d'agglomération - 1 rue du Général Ruel

Brécey :
Centre social du Val de Sée
rue Paul Lemonnier

Ducey - Les Chéris
Mairie - rue Semalle - Ducey

Isigny-le-Buat :
L'îlot - 2 place de la mairie

Juvigny les Vallées :
Mairie - 41 rue des écoles
Juvigny-le-Tertre

Sartilly-Baie-Bocage :
Mairie - place de la Mairie - Sartilly

02 30 04 03 31 - rennes@urbanis.fr

UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) DU 1ER JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2025 :

Pour votre projet de **rénovation de logement**, avec l'OPAH, bénéficiez d'un **accompagnement technique** et de **subventions, sous conditions**.
Un projet ? **Je contacte URBANIS**, chargé d'accompagner chaque propriétaire tout au long du projet, pour fixer **un rendez-vous en permanence**.
URBANIS se charge des études technique et des diagnostics (énergétique, accessibilité, dégradation du logement…), des recherches de financement et du dépôt des dossiers de subventions.

⚠ **Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt des demandes de subventions**

POUR QUELS TRAVAUX ?

- **La rénovation énergétique**
  (changement de chauffage, isolation, VMC…)
- **L'adaptation des logements à la perte d'autonomie liée au handicap ou au vieillissement**
  (travaux salle de bain, installation d'ascenseur privatif…)
- **L'habitat indigne ou très dégradé**
  (travaux lourds permettant la décence des logements)
- **La lutte contre la vacance** (pour des logements vacants depuis plus de 2 ans et principalement en centre-bourg, travaux d'amélioration énergétique ou d'adaptation)
- **La création de logement locatif social**
  (travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation, …)

Création direction communication CA Mont Saint-Michel - Normandie - Illustrations Freepik - IPNS sur papier recyclé

Permanences sur rendez-vous :

Avranches :
Siège de la communauté d'agglomération - 1 rue du Général Ruel

Brécey :
Centre social du Val de Sée
rue Paul Lemonnier

Ducey - Les Chéris
Mairie - rue Semalle - Ducey

Isigny-le-Buat :
L'îlot - 2 place de la mairie

Juvigny les Vallées :
Mairie - 41 rue des écoles
Juvigny-le-Tertre

Sartilly-Baie-Bocage :
Mairie - place de la Mairie - Sartilly

02 30 04 03 31 - rennes@urbanis.fr